



Pour une socioéconomie de la dette

Isabelle Guérin

► To cite this version:

Isabelle Guérin. Pour une socioéconomie de la dette. Pour une socioéconomie engagée : monnaie, finances et alternatives, 2018. ird-02196925

HAL Id: ird-02196925

<https://ird.hal.science/ird-02196925>

Submitted on 29 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Guérin, Isabelle. 2018. « Pour une socioéconomie de la dette ». In *Pour une socioéconomie engagée : monnaie, finances et alternatives*, édité par Farinet (pseud.), Jérôme Blanc, Isabelle Guérin, Isabelle Hillenkamp, Solène Morvant-Roux, et Hadrien Saiag, 127-52. Paris: Classiques Garnier ((Bibliothèque de l'Economiste ; 19).

Pour une socioéconomie de la dette

Isabelle GUÉRIN

J'ai eu la chance de faire partie de l'équipe de recherche *Finance, exclusion et activités* au sein du centre lyonnais Auguste et Léon Walras. Créée en 1997 par Jean-Michel Servet (JMS) avec l'étroite collaboration de David Vallat, doctorant à l'époque, cette équipe a perduré jusqu'à la dissolution du Centre Walras fin 2004. De nombreux liens se sont maintenus néanmoins, à la fois entre JMS et ses anciens doctorant(e)s, et entre doctorant(e)s, au travers de projets structurés ou d'échanges plus informels.

Les notions de crédit et de dette ont été l'un des fils directeurs de ces collaborations, avec pour particularité de s'intéresser à la double face de la dette : moteur des liens sociaux et support potentiel de nouvelles solidarités, d'une part, source d'exploitation et de creusement des inégalités, d'autre part. À la relecture des travaux de JMS et de ses étudiant(e)s, émerge cette dimension ambivalente, à la fois *universelle, tragique et émancipatrice*. Universelle, puisque la dette est appréhendée comme une forme élémentaire et fondamentale de l'interdépendance entre les êtres humains ; tragique, puisque la dette est une source essentielle d'exploitation et de domination ; et enfin émancipatrice, puisque la dette est aussi un vecteur possible de solidarité, entendue ici comme interdépendance *recherchée*, de reconnaissance et d'intégration sociale. Ces trois aspects pourraient constituer l'esquisse d'une socioéconomie de la dette, et c'est à cette étude que ce chapitre est dédié.

Participer à cette équipe de recherche a été une opportunité inouïe, loin du parcours solitaire dont souffrent nombre d'étudiants. Ce collectif a été un lieu d'échanges, de réflexions, de débats et de co-écriture fort stimulant, parfois contraignant – il supposait un engagement sans réserve ! – mais d'une immense richesse. Au-delà de la transmission de connaissances, de projets en commun, et d'une mise en réseau – éléments qui sont déjà fort appréciables – JMS a su nous insuffler, me semble-t-il, une véritable *vision* de la recherche et de la socioéconomie : le lien étroit avec le terrain comme fondement premier de la connaissance, la nécessité d'être en prise systématique avec le réel et ses acteurs, une attention permanente aux sociétés qui nous entourent et à leurs mutations, à la fois en cours et à venir.

Guérin, Isabelle. 2018. « Pour une socioéconomie de la dette ». In *Pour une socioéconomie engagée : monnaie, finances et alternatives*, édité par Farinet (pseud.), Jérôme Blanc, Isabelle Guérin, Isabelle Hillenkamp, Solène Morvant-Roux, et Hadrien Saiag, 127-52. Paris: Classiques Garnier ((Bibliothèque de l'Economiste ; 19).

À l'occasion de cet ouvrage en forme d'hommage, j'ai tenté de restituer ce que j'ai compris de la démarche de JMS et de ses fondements et ce qu'elle m'a inspiré tout au long de ces années. Pour illustrer mes propos, je m'appuie sur l'Inde du Sud, pays sur lequel je travaille depuis 2003 ayant pris sa succession à l'Institut français de Pondichéry. J'ai cherché à montrer en quoi son approche s'articule avec d'autres travaux – incluant ceux de ses étudiants (anciens ou nouveaux) – toujours ouvert à un dialogue, qui n'a pas toujours eu lieu, notamment avec des collègues non francophones. J'ai tenté de rapprocher et d'associer ces différents travaux avec certaines thèses aujourd'hui incontournables : celle de l'anthropologue David Graeber, auteur d'une anthologie de la dette¹, et celles du collectif pluridisciplinaire français – au sein duquel JMS a d'ailleurs activement participé – auteur de *La monnaie souveraine*². Notons d'emblée que les niveaux d'analyse et les positionnements épistémologiques diffèrent : JMS, dans la plupart de ses travaux, prend comme point de départ l'analyse des pratiques quotidiennes, et fait valoir un examen de la dette « par le bas », celle des personnes subalternes, opérant en marge des institutions financières classiques. Appuyant ses écrits sur des enquêtes de terrain « planétaire » – en Afrique, en Inde, au Mexique, majoritairement dans les pays dits du « Sud » – il se distingue ainsi d'une certaine forme d'anthropologie et d'une économie politique globalisante et surplombante. Mais il se démarque aussi de l'ethnographie puisque le terrain s'efface vite derrière la généralisation du dessein et surtout la volonté systématique de réfléchir à des modèles alternatifs de société, non pas dans une perspective « développementaliste », d'inspiration modernisatrice ou évolutionniste, dont il s'est toujours distancié, mais dans sa propre société, convaincu que l'altérité et la confrontation à l'autre peuvent et doivent nourrir la réflexion sur les alternatives.

Dans une première partie, le chapitre résume succinctement la manière dont JMS a appréhendé la double face de la dette. Le chapitre esquisse ensuite une ébauche de systématisation pour distinguer les bonnes des mauvaises dettes, à travers un raisonnement en trois temps. Le premier explicite en quoi la dette est le primat des formes d'interdépendances humaines. Le second insiste sur le poids des jugements moraux dans l'appréciation des bonnes et des mauvaises dettes. Quand il s'agit de la dette, les intellectuels ont tendance soit à la romantiser soit à la vilipender en fonction de critères arbitraires et idéologiques, souvent forts éloignés des représentations que s'en font les personnes concernées dans leurs pratiques quotidiennes. La socioéconomie recommande de complexifier l'analyse et d'éviter tout jugement *a priori*. C'est ce que propose la dernière partie du chapitre, en distinguant le type de rapport social sous-jacent à la dette, ses caractéristiques, le degré de protection des débiteurs et des créanciers et la manière dont ces derniers se partagent le surplus issu de la dette.

¹ Graeber (2011).

² Sous la direction de Michel Aglietta et André Orléan, publié en 1998 dont les thèses seront également développées par Bruno Théret dans cet ouvrage et reprises par lui en 2007 et dans des travaux ultérieurs.

Guérin, Isabelle. 2018. « Pour une socioéconomie de la dette ». In *Pour une socioéconomie engagée : monnaie, finances et alternatives*, édité par Farinet (pseud.), Jérôme Blanc, Isabelle Guérin, Isabelle Hillenkamp, Solène Morvant-Roux, et Hadrien Saiag, 127-52. Paris: Classiques Garnier ((Bibliothèque de l'Economiste ; 19).

Dettes, solidarités et exploitation

Si les travaux les plus récents de JMS insistent surtout sur la dimension asservissante de la dette du fait de l'émergence de nouvelles formes d'exploitation financière³, une large partie de sa réflexion, plus ancienne, portait sur la dimension potentiellement émancipatrice et solidaire⁴.

Les premiers rapports *Exclusion et liens financiers*, initiés en 1997⁵, faisaient du « lien financier », entendu au sens large comme une relation dette/créance, un moteur essentiel de socialisation ou de resocialisation de populations marginalisées, au Nord comme au Sud. L'objectif de ces *Rapports*, comme l'indiquent Servet et Vallat, en introduction de l'ouvrage publié en 1998 (p. 17), était défini de la manière suivante : « Le lien financier peut être pensé comme une forme de lien social et de nombreux organismes (souvent associatifs) utilisent le levier de la finance pour insérer ; un des objets de ce rapport est d'être un écho de ces initiatives. »

Partant d'un fait d'actualité⁶, les auteurs soulignaient la fonction intégratrice de la consommation dans l'accès à la dignité, et par conséquent le rôle potentiellement intégrateur du crédit – quel qu'en soit le coût – en tant que lien économique et social.

Le lien financier apparaît bien plus qu'un simple lien économique conditionnant l'état du stock de richesses de chaque individu. Il est de fait en tant que tel lien social dans les réseaux de relations qu'il implique et il se construit autour de l'individu dans sa spécificité et non dans la logique globalisante et unilatérale qui est celle de l'assistance (Servet et Vallat, 1998, p. 17). [...] Accorder un crédit c'est d'abord accorder sa confiance et donc réciproquement ne pas donner droit au crédit exprime une méfiance alimentant la stigmatisation (*ibidem*, p. 20).

Avant de préciser davantage leur conception des liens financiers :

Se servir des liens financiers pour constituer de nouveaux rapports, de nouvelles obligations réciproques, permettant de prévenir et de lutter contre le développement de l'exclusion. Si la pauvreté et l'exclusion ne sont pas d'abord, comme on le pense généralement, un déficit de choses, un simple rapport entre fins et moyens, si elles reflètent fondamentalement un rapport entre des hommes, alors les solutions doivent être avant tout fondées sur le développement de rapports de proximité et de confiance, rapports qui ne peuvent être seulement liés à la production et aux échanges économiques, mais qui, aussi, impliquent des réseaux sociaux, des formes de réciprocité, autant d'éléments que des rapports de dettes/créances peuvent organiser quand ils ne sont plus pensés uniquement en termes économiques (Servet et Vallat, 1998, p. 24).

³ Voir le chapitre de Cyril Fouillet et Solène Morvant-Roux dans ce volume.

⁴ Voir également la partie III de ce volume.

⁵ Sous la direction de Jean-Michel Servet et David Vallat, avec le soutien de la Caisse des dépôts et consignations, dans le cadre d'un programme de recherche du Centre Auguste et Léon Walras, le *Rapport du Centre Walras 1997* est paru en 1998.

⁶ ... et d'un scandale de l'époque, l'ouverture à Bobigny d'une branche française du magasin anglophone Crazy Georges, qui proposait aux clientèles à faible revenu l'achat à crédit de biens de consommation, avec un taux d'intérêt très élevé, puisqu'il variait entre 50 et 70 %.

Guérin, Isabelle. 2018. « Pour une socioéconomie de la dette ». In *Pour une socioéconomie engagée : monnaie, finances et alternatives*, édité par Farinet (pseud.), Jérôme Blanc, Isabelle Guérin, Isabelle Hillenkamp, Solène Morvant-Roux, et Hadrien Saiag, 127-52. Paris: Classiques Garnier ((Bibliothèque de l'Economiste ; 19).

Cet ouvrage annonçait une série de réflexions, de travaux et d'échanges menés au cours des années suivantes et probablement le tournant « socioéconomique » de la carrière de JMS. Cette idée de la finance comme lien social était très largement inspirée de ses travaux antérieurs sur les sociétés dites du « Sud ». Confirmant à quel point le « détour » – la démarche comparative – peut être féconde et obliger le chercheur à sortir de sa « myopie » ethnocentriste (Servet, 1993), l'objectif était double. Le premier consistait à dénoncer les illusions du « grand partage », pour reprendre l'expression de Viviana Zelizer (l'idée selon laquelle il y aurait des sociétés encastées et désencastées) et affirmer que les relations financières, quels que soient les contextes, sont nécessairement entremêlées avec des relations sociales. Ce premier objectif intellectuel présentait de nombreuses similitudes avec la sociologie économique, dont les travaux de Zelizer, avec qui d'ailleurs des échanges auront lieu à cette époque, et avec l'anthropologie économique⁷. Le second objectif relevait quant à lui d'une démarche *socioéconomique*, comprise comme une volonté non seulement d'étudier ce qui *est* pour analyser ce qui *devrait être* dans une perspective de démocratisation de l'économie, avec la conviction que le rôle de la recherche est d'être attentif aux innovations sociales, aussi infimes et fragiles soient-elles. C'est dans cette optique que doit se comprendre cet effort de recensement de pratiques novatrices misant sur la dette comme support de solidarité, d'émancipation et donc de transformation sociale. Cette démarche entrait en résonance avec le foisonnement d'innovations alors en émergence, comme les monnaies parallèles et les systèmes d'échange local, et la finance solidaire. JMS, avec son équipe de doctorants, s'attelle à étudier de manière empirique ces initiatives et leur pouvoir intégrateur. Loin des analyses hors-sol, ces travaux s'ancraient dans l'observation de pratiques *in situ*.

Outre les travaux de thèse et un ouvrage collectif sur les systèmes d'échange local (Servet, 1999a), les rapports *Exclusion et liens financiers* représenteront le pilier de cette démarche socioéconomique. Ils ont pour objectif de documenter l'existence d'initiatives qui s'appuient sur les liens financiers, qu'il s'agisse d'épargne ou de crédit, pour créer ou renforcer des dynamiques de socialisation. Ces publications, annuelles ou bisannuelles, et qui dureront près d'une décennie (1998-2009), visent à explorer ces formes novatrices de renforcement des interdépendances humaines et à les rendre visibles. Elles sont d'abord co-éditées avec ses doctorants de l'époque puis reprises par ses anciens doctorants. Elles donnent la parole à des acteurs d'horizons divers, y compris des politiques sollicités pour rédiger les préfaces⁸. Le choix se fait sans parti pris, au gré des rencontres et des sujets de thèse des doctorants : le premier *Rapport* met l'accent sur les sociabilités urbaines et les politiques de la ville (Servet et Vallat, 1998), les suivants couvrent un large spectre (Servet, 1999b ; Servet et Vallat, 2001 ; Servet et Guérin, 2002 ; Guérin et Servet, 2004), tandis que les trois derniers seront plus spécifiques :

⁷ Voir, par exemple, l'ouvrage édité par Jonathan Parry et Maurice Bloch, ou encore les travaux de Jane Guyer.

⁸ Daniel Lebègue (1999) ; Laurent Fabius (2001) ; Élisabeth Guigou (2002) ; Juan Somavia (2004) ; Jean-Louis Borloo (2005) ; René Carron (2009).

Guérin, Isabelle. 2018. « Pour une socioéconomie de la dette ». In *Pour une socioéconomie engagée : monnaie, finances et alternatives*, édité par Farinet (pseud.), Jérôme Blanc, Isabelle Guérin, Isabelle Hillenkamp, Solène Morvant-Roux, et Hadrien Saiag, 127-52. Paris: Classiques Garnier ((Bibliothèque de l'Economiste ; 19).

l'exclusion bancaire des particuliers (Gloukoviezoff, 2005), les monnaies sociales (Blanc, 2006), la microfinance et l'agriculture (Morvant-Roux, 2009a). À ce travail éditorial se greffe l'organisation de séminaires et de colloques associant systématiquement des chercheurs, des acteurs de terrain et du monde politique. Faisant fi du peu d'estime voire même d'une certaine déconsidération de la part des instances académiques de tutelle⁹, ces événements dans leur ensemble sont conçus comme une ouverture vers l'extérieur ; ils visent à susciter un débat public sur des sujets d'actualité et à mutualiser des expériences et des points de vue. Ils s'inscrivent dans une conception pragmatique et pragmatiste de la connaissance, avec l'idée qu'il ne saurait y avoir une quelconque hiérarchie dans les savoirs et que, bien au contraire, la construction d'une société plus démocratique implique le dialogue et la délibération entre acteurs d'horizons divers.

Ce sont les premiers pas de la microfinance. Les praticiens parlent alors plutôt de finance « décentralisée » ou de finance de « proximité », ce qui rend bien compte du souci de l'époque : se démarquer du secteur bancaire classique en privilégiant la construction de liens qui aient du sens pour les usagers et qui soient ancrés dans des territoires concrets¹⁰. Les travaux antérieurs de JMS et de Philippe Bernoux sur les ressorts de la confiance sont mobilisés pour mieux comprendre les mécanismes de construction d'une finance ancrée dans la confiance et source de confiance – et donc vecteur potentiel de socialisation ou resocialisation. De multiples expériences sont ainsi rendues visibles, dont le point commun est d'articuler dette, confiance, solidarité – construite ou héritée – et proximité – spatiale et/ou sociale et culturelle – depuis les banques confrériques jusqu'aux associations œcuméniques ou les agences postales. On est encore très loin de l'industrialisation massive que le secteur de la microfinance connaîtra à la fin du millénaire, et qui donnera aux travaux de JMS et de son équipe une autre tonalité.

En travaillant sur la microfinance dès la fin des années 1990, JMS anticipait un phénomène alors en émergence, mais qui va rapidement connaître un essor fulgurant¹¹. Aux objectifs initiaux de socialisation ou de resocialisation par la finance se substituent progressivement de nouvelles formes d'exploitation financière motivées par une accumulation de type capitaliste. Alors que la microfinance avait précisément pour but de contrer les effets néfastes de la financiarisation – le terme était néanmoins très peu employé à l'époque – elle en devient finalement un rouage.

⁹ L'équipe *Finance, exclusion et activités* ne cessera d'avoir à justifier de son existence au sein du Centre Walras.

¹⁰ La revue *Techniques financières et développement*, qui a fêté en 2015 son trentième anniversaire, s'inscrit dans une approche complémentaire, et JMS en a toujours été très proche. Cette revue est publiée par l'association Épargne sans frontière (ESF), dont la mission est « de rassembler les acteurs de la finance et du développement du Nord et du Sud pour contribuer à la réflexion sur le développement des pays du Sud, en particulier du continent africain ».

¹¹ Voir la contribution de Cyril Fouillet et Solène Morvant-Roux dans ce volume.

Guérin, Isabelle. 2018. « Pour une socioéconomie de la dette ». In *Pour une socioéconomie engagée : monnaie, finances et alternatives*, édité par Farinet (pseud.), Jérôme Blanc, Isabelle Guérin, Isabelle Hillenkamp, Solène Morvant-Roux, et Hadrien Saiag, 127-52. Paris: Classiques Garnier ((Bibliothèque de l'Economiste ; 19).

Contrairement à certains détracteurs du microcrédit¹², JMS ne plaide pas pour son bannissement, précisément parce qu'il pense la dette comme le primat fondamental des sociétés et de l'interdépendance des personnes, des territoires et des unités productives.

[Les sociétés contemporaines ont atteint] un tel degré d'interdépendance à travers des mécanismes monétaires et financiers, la financiarisation ayant été généralisée du haut en bas de la pyramide sociale, qu'il est impossible de promouvoir un rejet des institutions financières. Des liens essentiels pour la reproduction des sociétés et des communautés humaines seraient rompus. Une large partie des liens entre les territoires et au sein de ceux-ci notamment passent par des interdépendances financières. Les liens entre les unités productives se manifestent dans des cadres financiers (Servet, 2015, p. 2.)

Ce postulat de l'universalité de la dette, familier aux anthropologues mais beaucoup moins aux autres disciplines, à commencer par l'économie standard, distingue JMS des approches critiques du microcrédit et plus généralement de l'endettement des populations. Penchons-nous à présent plus en détail sur ce postulat du primat de la dette, qui est essentiel si l'on veut ensuite saisir la diversité des formes de dette et leur dimension potentiellement solidaire et émancipatrice ou asservissante.

L'universalité de la dette

Une définition économique de la dette n'en retient que sa dimension monétaire : une somme quantifiée qu'il faut rembourser à travers un paiement. Or bien avant d'être une transaction économique, la dette doit être appréhendée comme le fondement de l'existence humaine. La dette est d'abord un *lien*, et aucune société ne saurait exister ni perdurer sans lien. Si la dette prend des formes variées selon les sociétés, les groupes sociaux qui les constituent, les périodes de l'histoire, il reste qu'elle rythme les comportements et les relations sociales. S'inspirant de Karl Polanyi, tout en faisant écho à une vaste littérature de type anthropologique et philosophique, JMS considère la dette comme le moteur des relations sociales et des échanges¹³.

Ce questionnement – auprès de qui et de quoi suis-je redevable et créancier ? – est étranger à la conception libérale de l'activité humaine, puisque celle-ci s'est précisément construite sur un « effacement » de la dette, symptôme d'une situation de dépendance originelle guère compatible avec l'idéal d'autonomie de la pensée moderne¹⁴ (Sarhou-Lajus, 1997, p. 2-3). Ce questionnement est pourtant permanent. Il fait partie de la condition humaine, et nous distingue probablement, comme le suggère l'anthropologue Parker Shipton (2007), de l'espèce animale. Il se pose aussi bien avec nos proches qu'avec des étrangers ; avec les personnes qui nous entourent, mais aussi avec nos ancêtres et les générations futures ; avec les êtres humains, sans

¹² Par exemple Milford Bateman, auteur d'un ouvrage très remarqué intitulé *Why does not Microfinance work* ? ; voir également les positions du Comité d'annulation des dettes du tiers monde).

¹³ Voir par exemple Servet (1993), p. 1135.

¹⁴ « Pensée moderne » désigne ici la révolution intellectuelle de l'époque des Lumières, visant à produire une société d'individus libres de toutes contraintes et misant sur le pouvoir libérateur de la raison et de la science, et dans laquelle la pensée libérale économique puise ses fondements.

Guérin, Isabelle. 2018. « Pour une socioéconomie de la dette ». In *Pour une socioéconomie engagée : monnaie, finances et alternatives*, édité par Farinet (pseud.), Jérôme Blanc, Isabelle Guérin, Isabelle Hillenkamp, Solène Morvant-Roux, et Hadrien Saiag, 127-52. Paris: Classiques Garnier ((Bibliothèque de l'Economiste ; 19).

oublier la nature, les divinités, l'ordre cosmique et la puissance divine ou encore l'État. Il est au cœur des interdépendances, qu'il s'agisse des interdépendances humaines ou de celles entre les humains et leur environnement. Et la réponse est rarement donnée d'avance. Elle est façonnée par des contextes sociaux, culturels, économiques, politiques et juridiques spécifiques, puis par des trajectoires personnelles singulières. Elle donne lieu à des négociations, des compromis, des ajustements, des conflits, dont certains peuvent être violents. Elle s'enracine dans des identités et des positionnements pré-existants, qui sont ensuite réactualisés, éventuellement reconfigurés par les réponses successives apportées.

Si l'on admet que les dettes de nature économique ne sont qu'une partie d'un vaste ensemble d'obligations, ne faut-il pas néanmoins les distinguer ? Dans le sens courant, le terme vient du latin « *debitere* » et est étroitement associé à celui de *devoir* : être endetté signifie que l'on « doit » quelque chose, qu'il s'agisse d'une somme d'argent ou d'une obligation morale. La définition retenue par l'anthropologue David Graeber rejoint celle, classique, des économistes : il insiste sur la dimension *quantifiable* de la dette. La différence fondamentale entre une dette et une obligation, écrit-il, « n'est pas la présence d'hommes armés qui peuvent saisir les biens d'un débiteur ou le menacer par la force. C'est simplement le fait que le créancier a la possibilité de spécifier, numériquement, de combien le débiteur lui est redevable » (Graeber, 2011, p. 14). Et c'est précisément cette évaluation monétaire minutieuse qui, selon lui, est à l'origine de la violence des processus d'endettement actuels puisqu'elle consacre l'obligation de *rembourser*. La quantification suppose qu'un remboursement intégral est possible, alors qu'une obligation ne peut jamais être complètement acquittée. Si cette définition permet à Graeber d'insister sur la violence des processus d'endettement monétaire et la domination des créanciers, elle occulte le fait que les dettes monétaires puissent être sources d'émancipation¹⁵. Et elle occulte également la violence de dettes non monétaires.

L'anthropologie de type ethnographique insiste plutôt sur la diversité des formes d'échange et leur entremêlement : les dimensions matérielles et morales de la dette se construisent mutuellement et sont *co-constitutives* (Peebles, 2010). Parker Shipton, dans sa trilogie sur la communauté Luo au Kenya (Shipton, 2007 ; 2009 ; 2010), suggère de parler d'obligations et d'*entrustments*, y compris pour qualifier des formes d'endettement monétaire. Le choix des termes met l'accent sur la prééminence de dimensions symboliques, sociales et morales des dettes, y compris lorsqu'elles sont de nature monétaire. Et l'analyse des pratiques montre que la quantification ne conduit pas nécessairement à un remboursement. Lorsqu'on analyse de près les pratiques quotidiennes, on voit à quel point il est vain de dissocier dettes monétaires et obligations, tout simplement parce que la monnaie n'a pas les vertus qu'on lui prête et que les dettes monétaires sont indissociables des relations sociales dans lesquelles elles sont enchâssées. L'ethnographie révèle les illusions du pouvoir corrosif de la monnaie sur les

¹⁵ Aspect sur lequel nous reviendrons plus loin.

Guérin, Isabelle. 2018. « Pour une socioéconomie de la dette ». In *Pour une socioéconomie engagée : monnaie, finances et alternatives*, édité par Farinet (pseud.), Jérôme Blanc, Isabelle Guérin, Isabelle Hillenkamp, Solène Morvant-Roux, et Hadrien Saiag, 127-52. Paris: Classiques Garnier ((Bibliothèque de l'Economiste ; 19).

relations faites de droits et d'obligations, un pouvoir corrosif tantôt considéré comme libérateur, tantôt comme aliénant (notamment, pour un certain structuralisme marxiste selon lequel la monnaie aurait tout perverti)¹⁶. Ce sont ces jugements dichotomiques, empreints d'une certaine forme de moralité, qu'il convient de déconstruire si l'on veut ensuite essayer de comprendre ce qui se joue véritablement à travers les liens de dette.

La moralité de la dette

Les travaux de JMS mettent en exergue la double face de la dette – le fait qu'elle soit à la fois un « lien de vie » et un « nœud mortel », pour reprendre l'expression du linguiste Charles Malamoud (1988). Dès lors que l'on admet cette ambivalence, surgit un certain nombre de questions. Comment distinguer les bonnes des mauvaises dettes ? Qui définit les critères et pourquoi ? Une dette est-elle bonne, mauvaise ou bien les deux à la fois ? Les critères sont-ils universellement définis, ou bien dépendent-ils des contextes, du positionnement social des prêteurs et des emprunteurs et des périodes de l'histoire ? La dyade crédit/dette est une première manière de saisir cette ambiguïté. Dans l'imaginaire collectif imprégné du vocabulaire économique, mais aussi d'un point de vue étymologique et dans différentes langues, le terme « crédit » a une connotation positive, sous-tendue par l'idée de confiance, de réputation et d'honneur tandis que le terme « dette » renvoie aux notions de péché, de faute et de culpabilité. Or il s'agit des deux faces d'une même pièce (Peebles, 2010). Car une dette monétaire est d'abord un crédit, qui désigne la mise à disposition temporaire d'une ressource. Au moment de la transaction, il s'agit d'une promesse sur l'avenir, un avenir plus ou moins lointain. En même temps, ce crédit consacre l'existence d'une dette qui en constitue son autre face puisque la ressource ainsi mise à disposition devra être remboursée ultérieurement.

Comme le souligne Gustav Peebles (2010), bien au-delà des conséquences économiques de la dette, ce sont en grande partie les valeurs morales associées à la dette et à ses différentes composantes qui font de celle-ci une source d'inclusion et de solidarité ou au contraire d'exclusion et de hiérarchie. L'usage des termes – crédit ou dette – pour désigner la même transaction traduit un jugement moral implicite sur la qualité – bonne ou mauvaise – de la transaction en question. Ainsi, les partisans du microcrédit utilisent très rarement le terme « dette », tandis que ses détracteurs, au contraire, ne cessent de souligner que le crédit est aussi une dette (Dichter, 2007).

Savoir scientifique et moralité de la dette : idéologie libérale versus idéologie communautariste

Si cette moralité de la dette – moralité définie ici comme les considérations éthiques associées à la dette et à ses pratiques – inspire les pratiques populaires, le savoir scientifique en est tout

¹⁶ Voir par exemple Servet (1978a ; 1978b), Servet et Dupuy (1987).

Guérin, Isabelle. 2018. « Pour une socioéconomie de la dette ». In *Pour une socioéconomie engagée : monnaie, finances et alternatives*, édité par Farinet (pseud.), Jérôme Blanc, Isabelle Guérin, Isabelle Hillenkamp, Solène Morvant-Roux, et Hadrien Saiag, 127-52. Paris: Classiques Garnier ((Bibliothèque de l'Economiste ; 19).

aussi imprégné. On peut grossièrement opposer deux types de morales, d'essence « moderne » ou « communautariste ». Lorsque l'idéologie libérale postule que les dettes privées contractuelles peuvent se substituer aux autres dettes et libérer ainsi les individus de liens de clientèle ou de dettes de dépendance, son jugement moral est sans appel : les dettes privées contractuelles sont moralement supérieures, car supposées créer des individus libres, la liberté étant entendue dans une acception très restreinte de « posséder » et de « choisir ». Lorsque les promoteurs du microcrédit qualifient celui-ci d'outil autorisant la « rédemption » des pauvres, comme par exemple Sam Daley-Harriss (2011), fondateur de la campagne et des sommets du Microcrédit, ils endossent cette vision humaniste et chrétienne, selon laquelle les pauvres seraient enlisés dans un état de dépendance originelle dont il est à la fois souhaitable et possible de les affranchir. Considéré comme une dette positive, car contractuelle, le microcrédit s'opposerait aux dettes informelles, jugées peu transparentes, source de dépendance et d'exploitation. Bien au-delà du microcrédit, les discours des organisations de développement et de lutte contre la pauvreté ont des critères précis d'appréciation des « bonnes » et des « mauvaises » dettes très semblables à ceux de la morale victorienne qui inspire l'économie libérale¹⁷. Cette vision de la société comme un agrégat d'individus et celle des interdépendances sociales comme des éléments « néfastes » trouve son apogée avec l'économie comportementaliste actuelle, que JMS s'attache à déconstruire dans un ouvrage à paraître.

À l'inverse de cette pensée moderne, la position de Graeber, qui peut se lire comme un plaidoyer pour un retour aux relations présumées horizontales de type communautaire, considère que la dette (monétaire) est en soi un acte immoral, puisque l'obligation de rembourser prend le dessus sur d'autres valeurs. La morale de la dette – ici comprise comme l'obligation de rembourser – devient une justification de la domination et de la violence. Dans le récit historique de la dette qu'il propose, Graeber s'attache à montrer comment la monétarisation et la marchandisation des obligations n'ont cessé de corrompre l'éthique des relations sociales, et ceci depuis des temps très anciens. Cette monétarisation a été à l'origine de la mise au travail et de l'exploitation des travailleurs, dont la plupart, historiquement, étaient asservis pour dette. Elle a également été à l'origine du patriarcat, suggère-t-il en s'inspirant de travaux historiques féministes. Acculés à des dettes difficiles à rembourser, les hommes se sont mis à gager leurs femmes (et leurs enfants) ou à les vendre, et donc à en perdre la maîtrise. Contrôler le corps des femmes et leur sexualité serait une réponse à cette emprise nouvelle du marché, elle-même étroitement liée aux obligations de remboursement. Alors que les paléomonnaies avaient pour fonction de mesurer l'honneur et de payer des obligations sociales, la monnaie moderne, suggère Graeber, se transforme « en mesure de ce que tout l'honneur n'était pas » (Graeber, 2011, p. 188).

¹⁷ Sur ce point, voir également Rogaly (1996).

Guérin, Isabelle. 2018. « Pour une socioéconomie de la dette ». In *Pour une socioéconomie engagée : monnaie, finances et alternatives*, édité par Farinet (pseud.), Jérôme Blanc, Isabelle Guérin, Isabelle Hillenkamp, Solène Morvant-Roux, et Hadrien Saiag, 127-52. Paris: Classiques Garnier ((Bibliothèque de l'Economiste ; 19).

Pratiques ordinaires et moralité de la dette

Penchons-nous à présent sur les représentations que les acteurs ont de ces pratiques ordinaires. Les personnes, dans leurs usages quotidiens, mobilisent des catégories qui leur sont propres, que ni la vulgate libérale ni la vulgate communautaire ne permettent de saisir. L'acte même d'endettement suscite des jugements contrastés. Celles-ci s'inscrivent dans des contextes culturels, sociaux, religieux et politiques spécifiques, qu'il reste à étudier mais qui renvoient probablement à la manière dont les sociétés pensent l'interdépendance, et dans une certaine mesure aussi le rapport au temps et à l'avenir (Peebles, 2010). La répulsion à l'endettement monétaire que Pierre Bourdieu (1977) observait dans la société kabyle de l'Algérie des années 1960 se retrouve encore aujourd'hui dans certaines communautés rurales d'Afrique du Nord. Dans de nombreux villages marocains par exemple, s'endetter est source de disgrâce et de déshonneur. C'est un acte qui signifie l'incapacité à s'assumer, à se prendre en charge et exprime des aspirations jugées excessives par l'entourage. Ainsi peut-on comprendre pourquoi le microcrédit peine à pénétrer les zones rurales marocaines (Morvant-Roux *et al.*, 2014b). Dans des groupes sociaux qui privilégient et valorisent le présent et les ressources disponibles à l'instant présent, non seulement le stockage, la planification et donc l'emprunt n'ont guère de sens, mais ce dernier peut même être réprouvé, car il implique une perte de souveraineté et de maîtrise de soi (Day *et al.*, 1999 ; cité par Peebles, 2010).

En Inde du Sud, la très forte propension à l'endettement s'inscrit dans une continuité historique. Les textes religieux comme le *Dharmasastra* légitiment l'endettement, précisent les droits et les devoirs des emprunteurs et des prêteurs, dont l'existence et la pratique des taux d'intérêt sont parfaitement acceptés et codifiés en fonction de la position sociale (Ashta et Hannam, 2014). De multiples expressions populaires témoignent de cette quotidienneté de la dette et de son acceptation potentiellement positive (Guérin *et al.*, 2012). Les injonctions répétées visant à libérer les pauvres de la dette – depuis les officiers britanniques et les missionnaires chrétiens jusqu'aux organisations non gouvernementales (ONG) actuelles – rencontrent peu d'écho. Chez les Luo au Kenya, Parker Shipton (2010) montre à quel point les familles rurales sont insérées dans une multiplicité de liens de dette qui sont à la fois source de soutien matériel et d'identité individuelle et collective, de protection contre les aléas du quotidien et d'appartenance à un collectif qui comprend le groupe mais aussi les ancêtres, les générations futures et la nature. Ici aussi, malgré les multiples tentatives coloniales et postcoloniales d'éradication de la finance dite « informelle », les populations restent aujourd'hui encore sceptiques à l'idée de mettre un terme à ce type de liens (Shipton, 2010).

Par ailleurs la dette n'est pas une mais multiple. Dans un contexte donné, outre l'acte générique d'endettement qui peut susciter adhésion, répulsion ou indifférence, les dettes sont ensuite jugées au cas par cas. Les *origines* et les *usages* de la dette jouent un rôle déterminant dans son jugement et son marquage moral. Si l'on reprend l'exemple du sud de l'Inde, en pays tamoul, les dettes tenues pour dégradantes ne sont pas nécessairement les plus onéreuses (même si les

Guérin, Isabelle. 2018. « Pour une socioéconomie de la dette ». In *Pour une socioéconomie engagée : monnaie, finances et alternatives*, édité par Farinet (pseud.), Jérôme Blanc, Isabelle Guérin, Isabelle Hillenkamp, Solène Morvant-Roux, et Hadrien Saiag, 127-52. Paris: Classiques Garnier ((Bibliothèque de l'Economiste ; 19).

personnes sont sensibles au prix) mais celles contractées auprès de personnes socialement inférieures, notamment en termes de caste, de classe sociale, de liens de parenté ou de genre (Guérin *et al.*, 2013). Les Dalits (ex-Intouchables) et les femmes, quelle que soit leur appartenance de caste, sont souvent cantonné(e)s à des dettes dégradantes socialement, en particulier auprès des prêteurs ambulants qui s'appuient sur la pression sociale et la dénonciation publique pour obtenir les remboursements (Garikipati *et al.*, 2016). Toujours dans le contexte du sud de l'Inde, nombreuses sont les organisations (ONG, missions chrétiennes, organisations de microcrédit, etc.) qui fustigent les dépenses « insoutenables », à commencer par les cérémonies. Or, dans les représentations locales, la dette est précisément source de reconnaissance et de respect lorsqu'elle finance des rituels sociaux et religieux : le fait de s'endetter témoigne des sacrifices et des risques que le débiteur supporte afin d'assumer ses responsabilités et ses obligations. Dans le Haut-Atlas marocain, les populations berbères sont d'autant plus réticentes à contracter un microcrédit qu'elles l'associent au *Maghzen* (l'État central, le roi), figure distante qui en impose par son autorité et effraie à la fois. Et la dette n'est légitime qu'en cas d'impérieuse nécessité : s'endetter pour créer ou renforcer une activité et ainsi s'enrichir, comme le proposent les organisations de microcrédit, s'accommode mal des normes locales (Morvant-Roux *et al.*, 2014b)¹⁸.

Comme on l'a vu plus haut, il n'y a donc pas une dette mais une multiplicité de dettes. Leur signification morale et sociale est tout aussi prégnante que leur dimension économique. Les personnes sont généralement sensibles au coût, mais elles procèdent à des arbitrages sophistiqués entre charges financières et coûts sociaux. On peut ainsi parler de dettes « dégradantes » et « honorantes » (Guérin, Morvant-Roux et Villarreal, 2013). La moralité des dettes est étroitement associée à leur signification au sein d'une société donnée, car la dette agit comme un révélateur social. Cette signification sociale se construit à partir des relations de droits et d'obligations qui lient créanciers et débiteurs ainsi qu'à la manière dont la dette actualise, renforce ou remet en question ces relations pré-existantes. Une dette entre dominants

¹⁸ Deux ethnographies menées dans des contextes très différents caractérisés par une explosion de l'endettement monétaire des ménages – le Chili et l'Afrique du Sud – offrent une illustration supplémentaire des contradictions entre les critères moraux et éthiques des populations locales et les discours qu'elles suscitent. Loin de se réduire à une quête pour l'acquisition d'objets matériels et futiles, comme le fustigent nombre d'observateurs, l'endettement exprime avant tout un *souci de l'autre* (De Han, 2012 ; James, 2015). D'une part les dépenses portent bien plus souvent qu'on ne le croit sur l'éducation et les obligations matrimoniales, lesquelles représentent de réels investissements sociaux. D'autre part, lorsqu'il y a acquisition de biens matériels, ces derniers sont souvent destinés aux proches – enfants, conjoints, parents – avec lesquels les personnes cherchent à renforcer les liens. Bien loin d'exprimer et de catalyser des comportements « d'irresponsabilité » – stéréotypes que l'on retrouve fréquemment chez différentes catégories d'observateurs (depuis certains travailleurs sociaux jusqu'aux régulateurs et aux décideurs, comme le note un rapport récent de la Banque mondiale, 2015) – le recours à la dette contractuelle participe pleinement d'un renforcement des relations sociales et de l'interdépendance. Ces deux ethnographies montrent à quel point l'endettement monétaire reste indissociable des sentiments d'obligation et du souci d'autrui.

Guérin, Isabelle. 2018. « Pour une socioéconomie de la dette ». In *Pour une socioéconomie engagée : monnaie, finances et alternatives*, édité par Farinet (pseud.), Jérôme Blanc, Isabelle Guérin, Isabelle Hillenkamp, Solène Morvant-Roux, et Hadrien Saiag, 127-52. Paris: Classiques Garnier ((Bibliothèque de l'Economiste ; 19).

et dominés peut être vécue par les dominés comme un gage de confiance, ou tout au moins confirmer un état de fait qui ne sera donc pas contesté. Une dette entre pairs peut au contraire créer une asymétrie qui n'existait pas jusque-là et qui est dès lors mal vécue par le débiteur. La signification sociale de la dette n'est jamais donnée *a priori* : elle est nécessairement *située*. Elle est conditionnée en partie par l'appartenance sociale des deux parties, par le contexte environnant, mais aussi par les circonstances singulières dans lesquelles se déroulent l'acte d'endettement et ses étapes successives.

Que retenir de ces terrains ethnographiques ? Indépendamment de la singularité des contextes, on observe que les personnes ne cherchent pas à se libérer à tout prix de relations sociales qui les oppressent, mais pour autant elles ne s'y complaisent pas. Elles sont très attentives en revanche à la signification sociale de chaque dette, c'est-à-dire ce qu'elle révèle en termes d'identité, de statut et de positionnement social des partenaires de la transaction.

Dettes émancipatrices, dettes asservissantes

Selon la morale économique libérale (et catallactique, pour laquelle tous les échanges se réduisent aux échanges marchands), la qualité d'une dette dépend à la fois de son désencastrement social et de son coût financier : une dette est jugée « bonne » si elle est libérée de relations personnelles et si le prix à payer est moindre que la rentabilité des investissements qu'elle permet de réaliser. Selon la morale « communautariste », seules les obligations sont éthiquement bonnes : la dette, par essence, pervertit les relations sociales et asservit les débiteurs. Une approche socioéconomique défend l'idée de dettes *plurielles*, dont la qualité (émancipatrice ou asservissante) ne peut être jugée *a priori* : elle dépend des pratiques quotidiennes et de leur vécu, mais aussi la manière dont ces dettes sont à la fois modelées par des rapports sociaux préexistants et constitutives de ces mêmes rapports sociaux. Les subjectivités individuelles doivent être resituées dans des mécanismes structurels plus larges qui les façonnent et s'en imprègnent.

Quatre dimensions nous semblent ici essentielles : la première est celle des rapports sociaux entre débiteurs et créanciers, antérieurs à la relation de dette et que celle-ci vient conforter ou contester ; la seconde est celle des caractéristiques propres à la dette elle-même ; la troisième est celle de la protection des débiteurs et des créanciers et la quatrième concerne la répartition du surplus généré par l'endettement, tant du côté des créanciers que des débiteurs. Ces différentes dimensions sont intimement articulées mais distinguées ici pour clarifier l'analyse.

Dette et rapport social

Revenir sur la dyade dette/crédit est ici utile. Le terme « crédit », du latin *credere* (croire), évoque l'idée d'une transaction fondée sur la croyance par le créancier que le débiteur sera en position d'honorer son dû. Le créancier est en quelque sorte celui qui fait confiance à un

Guérin, Isabelle. 2018. « Pour une socioéconomie de la dette ». In *Pour une socioéconomie engagée : monnaie, finances et alternatives*, édité par Farinet (pseud.), Jérôme Blanc, Isabelle Guérin, Isabelle Hillenkamp, Solène Morvant-Roux, et Hadrien Saiag, 127-52. Paris: Classiques Garnier ((Bibliothèque de l'Economiste ; 19).

débiteur. Dans de nombreuses langues, le terme « crédit » peut d'ailleurs être employé pour désigner la confiance, l'estime et la considération dont jouit une personne. Pour des populations marginalisées, discriminées, dénigrées, être autorisées à s'endetter en vertu de leur capacité de remboursement – et non de leur statut de dominées ou d'assistées – est en soi un signe de reconnaissance et d'émancipation dont il faut mesurer toute l'importance. En France, ce sont les chômeurs en fin de droit ou les bénéficiaires de minima sociaux que David Vallat décrit en détail dans sa thèse de doctorat (Vallat, 1999). Pour les populations Dalits de l'Inde du Sud, être éligible à des compagnies financières privées, quel qu'en soit le coût, est vécu comme une émancipation par rapport aux dettes de type servage auxquelles elles étaient jusque-là confinées. Considéré comme une libération, dans le contexte postapartheid de l'Afrique du Sud, l'accès désormais très facile au crédit offre aux populations noires un espoir sans précédent (James, 2015).

De plus, et indépendamment de toute considération sociale, le crédit autorise une projection vers l'avenir et se présente comme un moyen, parfois le seul, et certes risqué, de concrétiser un désir de mobilité sociale, ou tout au moins d'intégration. C'est en ce sens qu'il faut comprendre l'explosion de l'endettement dans un certain nombre de pays émergents, *a fortiori* lorsque ceux-ci se caractérisent par de fortes inégalités sociales, comme c'est le cas en Inde, en Afrique du Sud (James, 2015) ou au Chili (González, 2015) et probablement ailleurs. C'est aussi en ce sens qu'il faut saisir les dettes contractées par le prostituées vietnamiennes auprès de leurs passeurs (Lainez, 2015). En Inde du Sud, nous l'avons vu à l'instant, l'adhésion massive des populations au crédit à la consommation permet certes de compenser des revenus fluctuants, mais elle traduit aussi une volonté de s'extirper de leur condition de subalterne en investissant dans des rituels sociaux et religieux et dans l'amélioration de leur habitat. En Afrique du Sud et au Chili, les analyses respectives de Deborah James et de Felipe González convergent : le crédit est pensé comme un outil possible de redéfinition des rapports de classe, et dans le cas sud-africain, des rapports de race. Dans les deux cas, les ménages des classes populaires aspirent à intégrer la classe moyenne. Dépourvus de patrimoine, d'épargne et de perspective d'héritage, avec la migration, s'endetter est bien souvent la seule perspective possible de mobilité sociale, au même titre que la migration. Les deux vont d'ailleurs souvent de pair, qu'il s'agisse de s'endetter pour payer les frais de la migration ou de migrer pour rembourser une dette (Morvant-Roux, 2013). Que le crédit soit pensé ainsi ne signifie pas qu'il agisse ainsi : il s'agit d'un pari risqué, qui nourrit des aspirations plus que des réalisations, et dont l'issue dépend de la protection des emprunteurs et du coût de dette, comme nous le verrons plus bas.

Tournons-nous à présent sur l'envers du crédit : l'obligation de rembourser ; celle-ci peut mettre le débiteur dans une position de dépendance et de domination, puisqu'il devient l'*obligé* de son créancier. Mais comme le suggère JMS (2007, note 9, p. 111), « toute dette ne signifie pas dépendance » et l'imaginer reviendrait à « fétichiser l'argent ». Aujourd'hui comme hier, divers exemples sont là pour en attester. Les riches banquiers de l'époque médiévale et de la Renaissance ont largement financé les monarques de leur temps tout en demeurant leurs

Guérin, Isabelle. 2018. « Pour une socioéconomie de la dette ». In *Pour une socioéconomie engagée : monnaie, finances et alternatives*, édité par Farinet (pseud.), Jérôme Blanc, Isabelle Guérin, Isabelle Hillenkamp, Solène Morvant-Roux, et Hadrien Saiag, 127-52. Paris: Classiques Garnier ((Bibliothèque de l'Economiste ; 19).

subordonnés. Lorsqu'un État distribue des subsides sociaux, « il devient légalement débiteur vis-à-vis des assistés sans pour autant en devenir dépendant » (*ibidem*). La position dominante des États-Unis, faut-il le rappeler, tient en partie à leur endettement considérable. Il faut, suggère JMS, « inscrire les flux monétaires dans les rapports sociaux de domination qui seuls permettent de comprendre le sens de la dépendance » (*ibid.*). Les dettes peuvent se greffer sur des rapports de domination (dans un sens ou dans un autre) qu'elles viennent renforcer ou au contraire altérer. Cet entremêlement éclaire les vécus et les subjectivités de la dette mentionnés plus haut.

Les dettes peuvent émerger de relations relativement symétriques et être équilibrées, notamment lorsque créanciers sont aussi débiteurs et *vice versa*. C'est la situation des communautés villageoises médiévales chères à Graeber, où « tout le monde est à la fois créancier et débiteur » (Graeber, 2011, p. 398). C'est ce que montre Solène Morvant-Roux dans les communautés indiennes du sud du Mexique, où plus de la moitié des emprunteurs sont aussi des prêteurs (Morvant-Roux, 2006). C'est ce que mentionne également Deborah James dans un contexte beaucoup plus financiarisé comme l'Afrique du Sud. Il est difficile, dit-elle, de cataloguer la dette comme « mauvaise » dès lors que les emprunteurs sont aussi, dans une large mesure, des prêteurs (James, 2015). De même, c'est ce que suggère Hadrien Saiag dans ce volume : la fragilité financière du sous-prolétariat argentin tient précisément au fait que les travailleurs sont désormais endettés de manière unilatérale, alors qu'auparavant ils alternaient les positions de créanciers et de débiteurs.

Notons que l'endettement unilatéral, et donc asymétrique et potentiellement source de domination, peut tout aussi bien exister dans les relations de type « place de marché » que de type « liens de clientèle ». L'opposition entre dette contractuelle et servitude repose sur des catégories morales de la pensée moderne : la servitude serait mauvaise, car enchâssée dans des relations personnelles dont la pensée moderne a horreur ; la dette contractuelle serait bonne, car libre de toute relation forcée (O'Connell Davidson, 2013). Ce jugement moral fait fi des sacrifices auxquels le débiteur peut être assujéti pour payer sa dette. Comme le suggère Julie O'Connell Davidson (2013), quelle différence y a-t-il finalement entre une étudiante qui emprunte pour financer ses études et se prostitue pour rembourser – comme c'est fréquemment le cas aux États-Unis ou en Grande-Bretagne (Betzler *et al.*, 2015) – et une prostituée qualifiée de victime de la traite, au motif qu'elle a été recrutée sur la base d'une dette ? La servitude pour dette est bien sûr condamnable puisqu'elle reste un outil puissant de disciplinarisation de la main-d'œuvre (Guérin 2013 ; Servet 2007). Il est bien d'autres situations cependant où l'asservissement est tout aussi prononcé mais opère de manière indirecte : le débiteur n'est pas asservi à un créancier bien identifié mais au système financier dans son ensemble. Rembourser sa dette l'oblige à travailler davantage, à migrer, à se prostituer, à vendre ses propres organes, etc.

Guérin, Isabelle. 2018. « Pour une socioéconomie de la dette ». In *Pour une socioéconomie engagée : monnaie, finances et alternatives*, édité par Farinet (pseud.), Jérôme Blanc, Isabelle Guérin, Isabelle Hillenkamp, Solène Morvant-Roux, et Hadrien Saiag, 127-52. Paris: Classiques Garnier ((Bibliothèque de l'Economiste ; 19).

Les caractéristiques de la dette

Le type de rapport social généré par la dette dépend des rapports sociaux pré-existants entre débiteur et créancier puis des *caractéristiques* de la dette. On peut en noter plusieurs (la liste n'est certainement pas exhaustive), dont la plupart sont étroitement articulées : les capacités de remboursement du débiteur, le coût de la dette et les pressions exercées pour le remboursement.

Les capacités de remboursement des débiteurs dépendent de l'usage de la dette et des revenus qu'elle permet éventuellement de générer, à court, moyen ou long terme : s'agit-il de boucler une fin de mois, d'investir dans un projet entrepreneurial ou immobilier ou dans des dépenses de statut social ? Elles dépendent également de l'adéquation entre le montant de la dette et les revenus des emprunteurs. Il va de soi que plus les débiteurs sont démunis, plus l'endettement est risqué. Or, lorsque les prêteurs disposent de moyens coercitifs garantissant les remboursements (saisie de biens, pression sociale, humiliation, mobilisation de l'entourage à travers un système d'aval et de garants, etc.), la solvabilité matérielle des emprunteurs leur importe peu. Les crises des *subprimes* et du microcrédit, chacune à leur manière, illustrent les dangers de cette déconnexion entre dette et revenus : la première en gageant les prêts sur des biens supposés s'apprécier mais dont le montant s'est finalement effondré, la seconde en misant sur la pression sociale et l'humiliation, et la création d'activités génératrices de revenus qui voient en fait très rarement le jour. Les capacités de remboursement dépendent aussi de l'adéquation entre les *temporalités* des remboursements et des revenus. La financiarisation des pays du Sud, que JMS s'est attaché à mettre en évidence (Servet, 2010) a pour particularité d'opérer dans des contextes non salariaux, caractérisés par des revenus non seulement faibles mais irréguliers et aléatoires. L'endettement peut lisser ces irrégularités – et nombre de promoteurs du microcrédit vantent les mérites de l'outil sous cet angle – ou au contraire les exacerber si les temporalités de remboursement sont trop rigides.

Concernant le coût, il peut être plafonné (par la législation ou la coutume) ou illimité, fixe ou variable, transparent ou opaque. Si les coûts sociaux de la dette mentionnés plus haut doivent être pris en compte, puisqu'ils justifient en partie la manière dont les personnes hiérarchisent leurs dettes et organisent leurs remboursements, il reste que le coût financier ne peut être occulté. Il peut difficilement être apprécié dans l'absolu et doit être comparé à la rentabilité des activités générées par la dette. Par exemple un crédit facturé 30 % par an n'est pas illégitime s'il permet de financer une activité dont la rentabilité est supérieure. Entre également en jeu la répartition des surplus ainsi dégagés, sur laquelle nous revenons plus loin.

La protection des débiteurs

Si la mort ou l'emprisonnement pour dettes impayées ne sont plus de mise sur le plan juridique, dans nombre de sociétés contemporaines, la sanction peut être sociale – la honte et l'opprobre du surendetté – et tout aussi lourde, comme en témoignent les nombreux cas d'exclusion ou de suicides. Le contrôle des vies et des corps par la dette reste très prégnant. Dans différentes langues africaines, la dette est comparée à une *corde*, qui soutient mais qui

Guérin, Isabelle. 2018. « Pour une socioéconomie de la dette ». In *Pour une socioéconomie engagée : monnaie, finances et alternatives*, édité par Farinet (pseud.), Jérôme Blanc, Isabelle Guérin, Isabelle Hillenkamp, Solène Morvant-Roux, et Hadrien Saiag, 127-52. Paris: Classiques Garnier ((Bibliothèque de l'Economiste ; 19).

étrangle (Servet, 1998, p. 34). Ce contrôle des corps imprègne la psyché des débiteurs. En Argentine, les débiteurs surendettés se disent « pendus » par les dettes¹⁹. Au Tamil Nadu, ils se disent « noyés » (Guérin *et al.*, 2013, p. 135). « Mon corps entier est en dette », dit cette mexicaine émigrée aux États-Unis et prise dans un cercle vicieux (Morvant-Roux, 2013, p. 186). Ce contrôle des corps a aussi une dimension matérielle, physique et sexuelle – il en est ainsi des débiteurs travaillant sans relâche pour rembourser ou offrant leur corps, notamment les femmes, dont le corps est parfois la seule monnaie d'échange. La domination s'exerce le plus souvent de manière diffuse, comme nous l'avons déjà noté plus haut. Le créancier n'est pas nécessairement celui qui s'approprie directement les corps. C'est la pression au remboursement qui condamne les débiteurs à aliéner leur corps pour obtenir les ressources nécessaires.

Les procédures légales de « faillite personnelle » ou de centrales de risques, en vigueur dans plusieurs pays, sont supposées protéger les débiteurs. Elles peuvent contribuer à apaiser les asymétries, comme cela était le cas par exemple aux États-Unis jusqu'au début des années 2000 (Jorion, 2006). Mais leur mise en œuvre effective peut produire l'effet inverse lorsque les prêteurs détournent les procédures à leur avantage, comme observé par exemple en République dominicaine (Morvant-Roux *et al.*, 2015) ou en Afrique du Sud (James, 2015).

Lorsque débiteurs et créanciers appartiennent à des groupes sociaux bien identifiés (ce qui n'est pas nécessairement le cas lorsque les débiteurs sont aussi créanciers), leur protection respective dépend des rapports de force qui les opposent. Aujourd'hui comme hier, il est des situations où les créanciers font face à des obligations multiples, condamnés à prêter du fait de leur statut mais sans garantie d'être remboursés, et parfois acculés à la ruine (Fontaine, 2008).

Outre l'existence de normes protégeant les débiteurs, qu'elles soient de nature coutumière, sociale ou réglementaire, est également décisif l'existence d'une *protection sociale* des débiteurs, entendue ici comme l'ensemble des mécanismes de prévoyance collective permettant aux personnes de gérer financièrement les aléas auxquels elles sont confrontées et qui provoquent une baisse de leurs revenus ou une hausse de leurs dépenses. Lorsqu'elle est institutionnalisée sous la forme de droits sociaux dispensés par l'État, cette protection sociale est alors une créance des citoyens envers l'autorité publique (Théret, 1998 ; voir également Ferguson, 2015). L'une des thèses centrales du collectif pluridisciplinaire français auteur de *La monnaie souveraine* (Aglietta et Orléan, 1998), auquel JMS a activement contribué, et repris ensuite par Bruno Théret (2007), est de penser les sociétés en fonction du type de dettes garantes de l'interdépendance sociale. Les sociétés dites « modernes » se distinguent par l'existence de dettes privées, contractuelles, dont on peut se libérer par un paiement, mais qui supposent un cadre légal et réglementaire et la confiance en une instance souveraine. Contrairement à une

¹⁹ Voir le chapitre de Hadrien Saiag à ce sujet dans ce volume.

Guérin, Isabelle. 2018. « Pour une socioéconomie de la dette ». In *Pour une socioéconomie engagée : monnaie, finances et alternatives*, édité par Farinet (pseud.), Jérôme Blanc, Isabelle Guérin, Isabelle Hillenkamp, Solène Morvant-Roux, et Hadrien Saiag, 127-52. Paris: Classiques Garnier ((Bibliothèque de l'Economiste ; 19).

vision catallactique, la libération absolue est un leurre : l'existence de dettes contractuelles et horizontales, permettant à la sphère économique de s'autonomiser, tout au moins partiellement, du politique et du religieux, est indissociable de l'émergence d'une autre dette : une dette fiscale et sociale, dont les membres de la nation sont désormais les créanciers et l'État le débiteur. Ce dernier assure la protection de ses membres en exerçant le monopole de la violence légitime, en garantissant les droits de propriété et la sécurité des transactions, et enfin en construisant une protection sociale universalisée. En d'autres termes, l'existence d'un système de protection sociale permet aux individus de s'endetter tout en restant relativement protégés.

Cette idée de droits sociaux comme créance des individus sur la société ne va toutefois pas de soi. Elle dépend étroitement de la nature des droits : s'agit-il de droits acquis par cotisations antérieures ou de droits issus d'une logique de discrimination positive ? S'agit-il de droits intangibles ou conditionnels ? de droits formels ou réels, c'est-à-dire réellement accessibles ? Lorsque les droits sociaux restent articulés à une démocratie clientéliste et donc arbitraire, les individus demeurent des débiteurs permanents. Lorsque les droits s'accompagnent de conditionnalités multiples et s'apparentent à une nouvelle forme des gouvernements et de contrôle (Destremau et Georges, à paraître ; De Han, 2012), ils sont vécus comme une dette par les personnes qui en sont bénéficiaires. L'absence ou l'insuffisance de mécanismes de protection sociale dans les pays du Sud limite considérablement le potentiel d'émancipation du microcrédit, puisque le moindre aléa est susceptible de plonger les emprunteurs dans le cercle vicieux du surendettement (Guérin, 2015 ; Servet, 2015a).

Répartition des surplus et partage

Enfin, la répartition des surplus générés par la dette est un élément central pour la compréhension des conséquences de la dette. JMS accorde, à juste titre, une grande importance à la question du partage dans ses travaux récents, et regrette que l'accent mis sur la dette occulte finalement l'importance du partage (Servet, 2015b). Comme le suggère Bruno Théret dans ce volume, les deux prismes d'analyse sont plus complémentaires que contradictoires. La crise financière de 2007-2008 résulte des ponctions considérables du secteur de la finance sur l'économie réelle, ponction qui a fini par devenir insoutenable. Si les arrangements de travail de type « servitude pour dette » posent une question éthique, c'est bien du fait d'une appropriation foncièrement inéquitable du surplus induit par les activités productives qu'elles permettent. Le modèle d'accumulation en vigueur aux États-Unis lors des Trente Glorieuses était déjà basé sur un endettement massif des ménages, mais qui ont réussi à accéder à la propriété immobilière et à valoriser leurs actifs. Cette valorisation a permis de compenser les ponctions opérées par la finance et d'assurer une certaine forme de pérennité du système, tout au moins pendant un certain temps. Avec la crise des *subprimes*, la disparité entre créanciers et débiteurs est à son apogée : non seulement les débiteurs ont payé des intérêts démesurés, mais ils se sont considérablement appauvris du fait de l'éclatement de la bulle immobilière. Les promoteurs du microcrédit justifient les montants des taux d'intérêt (en moyenne de 30 à 40 %

Guérin, Isabelle. 2018. « Pour une socioéconomie de la dette ». In *Pour une socioéconomie engagée : monnaie, finances et alternatives*, édité par Farinet (pseud.), Jérôme Blanc, Isabelle Guérin, Isabelle Hillenkamp, Solène Morvant-Roux, et Hadrien Saiag, 127-52. Paris: Classiques Garnier ((Bibliothèque de l'Economiste ; 19).

par an) par des coûts de transaction élevés liés au fait qu'il s'agit de petites sommes. On observe effectivement qu'un nombre important d'organisations ne sont pas rentables. Mais certaines dégagent des marges très confortables, qui vont certainement croître du fait des gains de productivité permis par l'usage de nouvelles technologies comme la téléphonie mobile. Or la question de la répartition des surplus ainsi générés est peu posée, ce qui soulève, là encore, de sérieuses questions éthiques.

L'inflation, en provoquant une dépréciation des dettes, est une manière d'apaiser les conflits sociaux issus d'une répartition inégale des profits de la dette. Si l'on prend le cas français pendant les Trente Glorieuses, le crédit à la consommation a nourri la demande de biens d'équipements de masse et, ce faisant, le renforcement de tissus productifs. Dans une certaine mesure, il a également joué un rôle d'intégration sociale. Mais il était alors couplé avec des mesures de redistribution et de protection sociale, il était étroitement régulé, et son coût a été en grande partie modéré par l'inflation. Celle-ci a joué un rôle déterminant dans l'atténuation des conflits de répartition suscités par l'endettement croissant des ménages. Dans un chapitre co-écrit avec Hadrien Saiag, JMS plaide pour l'acceptation d'une inflation modérée comme moyen de favoriser les débiteurs vis-à-vis des créanciers et ce faisant, comme issue possible de crise (Servet et Saiag, 2013). Les deux auteurs rappellent aussi qu'historiquement, les sociétés ont régulièrement eu recours à des procédures d'effacement des dettes afin de maintenir l'harmonie sociale (voir également Graeber, 2011, sur ce point).

Tenir compte de la manière dont risques et surplus sont répartis amène JMS à plaider pour un renouvellement de la monnaie et de la finance en termes de *communs*, entendus ici comme « l'usage d'un bien ou d'un service partagé sans relation de subordination et de commandement, grâce à la coordination volontaire de ses diverses parties prenantes » (Servet, 2015b, p. 1)²⁰.

En guise de conclusion

La dette, on l'a dit et on le redit, tantôt gouverne les cycles de vie, les corps, le temps, les subjectivités. Mais elle est aussi source d'espoir, elle permet de réaliser des projets, de concrétiser des aspirations et de tisser de nouvelles interdépendances. Face à cette ambivalence, comment s'y retrouver ? Faut-il condamner la dette au prétexte qu'elle ne sert que les créanciers ? Dans le contexte actuel, marqué par un rapport de force éminemment favorable aux créanciers, on serait tenté de répondre par l'affirmative. Mais ce serait nier le fait que les relations d'interdépendance, fondement de la cohésion sociale, sont aujourd'hui monétarisés et financiarisés.

Se contenter d'une posture dénonciatrice n'est guère constructif et plaider pour un retour en arrière est utopique. Un des défis de la socioéconomie consiste à mieux comprendre les

²⁰ Voir également le chapitre de Sophie Swaton dans ce volume.

Guérin, Isabelle. 2018. « Pour une socioéconomie de la dette ». In *Pour une socioéconomie engagée : monnaie, finances et alternatives*, édité par Farinet (pseud.), Jérôme Blanc, Isabelle Guérin, Isabelle Hillenkamp, Solène Morvant-Roux, et Hadrien Saiag, 127-52. Paris: Classiques Garnier ((Bibliothèque de l'Economiste ; 19).

dysfonctionnements des sociétés actuelles pour mieux envisager leur dépassement en se confrontant avec les possibilités réelles, *in situ*, de changement et de lutte. Si elles peuvent être tentantes intellectuellement, aujourd'hui les injonctions révolutionnaires et leurs idéaux répondent mal aux contraintes concrètes et sont peu en phase avec les aspirations des populations locales.

La grille proposée ici, inspirée des travaux de Jean-Michel Servet mais aussi de ceux de ses étudiant(e)s et ancien(ne)s étudiant(e)s, me semble esquisser quelques repères permettant de mieux apprécier l'ambiguïté des processus à l'œuvre. Vecteur de l'interdépendance humaine, et en même temps moteur d'exploitation et de paupérisation, la dette n'est pas mauvaise en soi. Qu'elle soit monétaire et marchande ou pas ne change rien à l'affaire : tout dépend du type de rapport social instauré entre débiteur et créancier, des caractéristiques qu'elle revêt (et notamment son coût), de la protection des débiteurs, non seulement face aux créanciers mais à l'ensemble des risques de la vie et, enfin, de la manière dont gains et risques sont partagés.

Bibliographie

- AGLIETTA, Michel, ORLÉAN, André, (dir.), *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob, 1998, 398 p.
- ASHTA, Arvind, HANNAM, Mark, « Hinduism and Microcredit », *Journal of Management Development*, vol. XXXIII, n° 8-9, 2014, p. 891-904.
- BANQUE MONDIALE, *Rapport sur le développement dans le monde 2015. Pensée, Société, Comportement*, Washington DC, World Bank, 2015, ix-26 p.
- BETZLER, Felix, KÖHLER Stephan et SCHLEMM, Ludwig, « Sex Work among Students of Higher Education : a Survey-Based, Cross-Sectional Study », *Archives of Sexual Behavior*, vol. XLIV, n° 3, avril, 2015, p. 525-528.
- BLANC, Jérôme, (dir.), *Exclusion et liens financiers. Rapport du Centre Walras 2005-2006. Monnaies sociales*, Paris, Economica, 2006, 547 p.
- BOURDIEU, Pierre, *Algérie 60. Structures économiques et structures temporelles*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Grands Documents », 1977, 123 p.
- DALEY-HARRISS, Sam, (2011), in : L. R. REED, *State of the Microcredit Summit Campaign Report 2011*, Washington DC, Microcredit Summit Campaign (MSC).
- DAY, Sophie, PAPATAXIARCHIS, Evthymios et STEWART, Michael, (dir.), *Consider the Lilies of the Field : Marginal People Who Live for the Moment*, Boulder (Col.), Westview Press, 1999, xi-260 p.
- DICHTER, Thomas, « Can Microcredit make an already Slippery Slope more Slippery ? Some Lessons from the Social Meaning of Debt », in : T. DICHTER et M. HARPER, (dir.), *What's Wrong with Microfinance ?*, Rugby (Angl.), Practical Action, 2007, p. 9-18.
- DE HAN, Clara, *Life in Debt Times of Care and Violence in Neoliberal Chile*, Berkeley, University of California Press, 2012, xi-283 p.
- DESTREMAU, Blandine, GEORGES, Isabel, *Le care, nouvelle morale du capitalisme. Assistance et police des familles en Amérique latine*, Paris et Aix-en-Provence, Karthala et Cherpa, à paraître.

Guérin, Isabelle. 2018. « Pour une socioéconomie de la dette ». In *Pour une socioéconomie engagée : monnaie, finances et alternatives*, édité par Farinet (pseud.), Jérôme Blanc, Isabelle Guérin, Isabelle Hillenkamp, Solène Morvant-Roux, et Hadrien Saiag, 127-52. Paris: Classiques Garnier ((Bibliothèque de l'Economiste ; 19).

- FONTAINE, Laurence, *L'économie morale : pauvreté, crédit et confiance dans l'Europe préindustrielle*, Paris, Gallimard, coll. « NRF essais », 2008, 437 p.
- GARIKIPATI, Supriya, GUÉRIN, Isabelle, JOHNSON, Susan et SZAFARZ, Ariane, « The Cost of Empowerment : Multiple Sources of Women's Debt in Rural India », *Journal of Development Studies*, n° spé. *Microfinance and Women's Empowerment*, 2016, à paraître.
- GRAEBER, David, *Debt. The First 5,000 Years*, Brooklyn, Melville House, 2011, 534 p.
- GLOUKOVIEZOFF, Georges, (dir.), *Exclusion et liens financiers. Rapport du Centre Walras 2004. L'exclusion bancaire des particuliers*, Paris, Economica, 2005, xi-605 p.
- GONZALES, Felipe, *Micro-foundations of Financialization. Status Anxiety and the Expansion of Consumer Credit in Chile*, Thèse, Cologne, International Max Planck Research School on the Social and Political Constitution of the Economy (IMPRS-SPCE), 2015, 310 p.
- GUÉRIN, Isabelle, « Bonded Labour, Agrarian Change and Capitalism : Emerging Patterns in South-India », *Journal of Agrarian Change*, vol. XIII, n° 3, 2013, p. 405-423.
- GUÉRIN, Isabelle, *La microfinance et ses dérivés : émanciper, discipliner ou exploiter ?* Paris et Marseille, Institut de recherche pour le développement (IRD) et Demopolis, 2015, 291 p.
- GUÉRIN, Isabelle, D'ESPALLIER, Bert et VENKATASUBRAMANIAN, Govindan, « Debt in Rural South India : Fragmentation, Social Regulation and Discrimination », *Journal of Development Studies*, vol. XLIX, n° 9, 2013, p. 1155-1171.
- GUÉRIN, Isabelle, MORVANT-ROUX, Solène et VILLARREAL, Magdalena, (dir.), *Microfinance, Debt and Over-Indebtedness. Juggling with Money*, Londres, Routledge, 2013, xx-316 p.
- GUÉRIN, Isabelle, ROESCH, Marc, MICHIELS, Sébastien et VENKATASUBRAMANIAN, Govinda, « Dettes, protections et solidarités en Inde du Sud », *Économies et Sociétés*, sér. F, vol. XLVI, n° 2, février, 2012, p. 385-413.
- GUÉRIN, Isabelle, SERVET, Jean-Michel, (dir.), *Exclusion et liens financiers. Rapport du Centre Walras 2003*, Paris, Economica, 2004, ix-693 p.
- JAMES, Deborah, *Money from Nothing : Indebtedness and Aspirations in South-Africa*, Stanford, Stanford University Press, 2015, xix-282 p.
- LAINEZ, Nicolas, *Par-delà la traite des femmes vietnamiennes en Asie du Sud-Est : anthropologie économique des carrières intimes*, Thèse de doctorat en anthropologie, École des hautes études en sciences sociales (EHESS), 2015, 422 p.
- MALAMOUD, Charles, (dir.), (1980), *La dette*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales (EHSS), coll. « Purushartha, vol. 4 », 289 p.
- MALAMOUD, Charles, (dir.), (1988), *Lien de vie, nœud de mort. Les représentations de la dette en Chine, au Japon et dans le monde indien*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales (EHSS), 205 p.
- MORVANT-ROUX, Solène, *Processus d'appropriation des dispositifs de microfinance : un exemple en milieu rural mexicain*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Lyon, Université Lumière Lyon 2, 2006, 355 p.
- MORVANT-ROUX, Solène, « Accès au microcrédit et continuité des dynamiques d'endettement au Mexique : combiner anthropologie et économétrie », *Revue Tiers Monde*, n° 197, 2009a, p. 109-130.

Guérin, Isabelle. 2018. « Pour une socioéconomie de la dette ». In *Pour une socioéconomie engagée : monnaie, finances et alternatives*, édité par Farinet (pseud.), Jérôme Blanc, Isabelle Guérin, Isabelle Hillenkamp, Solène Morvant-Roux, et Hadrien Saiag, 127-52. Paris: Classiques Garnier ((Bibliothèque de l'Economiste ; 19).

- MORVANT-ROUX, Solène, (dir.), *Exclusion et liens financiers. Rapport 2008-2009* (réalisé par et à l'initiative de la Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde, FARM). *Microfinance pour l'agriculture des pays du Sud*, Paris, Economica, 2009b, 453 p.
- MORVANT-ROUX, Solène, « International Migration and Over-indebtedness in Rural Mexico », in : I. GUÉRIN, S. MORVANT-ROUX et M. VILLARREAL, (dir.), *Microfinance, Debt and Over-Indebtedness. Juggling with Money*, Londres, Routledge, 2013, p. 171-186.
- MORVANT-ROUX, Solène, AFONSO, Joana, FORCELLA, Davide et GUÉRIN, Isabelle, « How Good Repayment Performances can harm Borrowers : Evidence from Dominican Republic », in : I. GUÉRIN, M. LABIE, et J.-M. SERVET, (dir.), *The Crises of Microcredit*, Londres, Zed Books, 2015, p. 92-112.
- MORVANT-ROUX, Solène, GUÉRIN, Isabelle, ROESCH, Marc et MOISSERON, Jean-Yves, « Adding Value to Randomization with Qualitative Analysis : the Case of Microcredit in Rural Morocco », *World Development*, vol. LVI, 2014, p. 302-312.
- O'CONNELL DAVIDSON, Julia, « Troubling Freedom: Migration, Debt, and Modern Slavery », *Migration Studies*, vol. I, n° 2, 2013, p. 176-195.
- PEEBLES, Gustav, « The Anthropology of Credit and Debt », *Annual Review of Anthropology*, vol. XXXIX, 2010, p. 225-240.
- ROGALY, Ben, « Micro-Finance Evangelism, "Destitute Women", and the Hard Selling of a New Anti-Poverty Formula », *Development and Practice*, vol. VI, n° 2, 1996, p. 100-112.
- SARTHOU-LAJUS, Nathalie, *L'Éthique de la dette*, Paris, Presses universitaires de France (PUF), coll. « Questions », 1997, 229 p.
- SERVET, Jean-Michel, « Monnaie-riz et échanges à volume égal des Diola de Basse Casamance (Sénégal) », *Cahier Monnaie et Financement*, n° 7, 1978a, p. 1-27.
- SERVET, Jean-Michel, « Le système communautaire des Diola de Basse-Casamance (Sénégal), *Cahier du centre Analyse, épistémologie et histoire économique (AEH)*, Université Lyon 2, n° 14-15, 1978b, p. 189-250.
- SERVET, Jean-Michel, « L'institution monétaire de la société selon Karl Polanyi », *Revue économique*, vol. XLIV, n° 6, novembre 1993, p. 1127-1149.
- SERVET, Jean-Michel, *L'euro au quotidien : une question de confiance*, Paris, Desclée de Brouwer, 1998, 156 p.
- SERVET, Jean-Michel, (dir.), *Une économie sans argent : les systèmes d'échange local*, ouvrage en collaboration avec D. Bayon, J. Blanc, I. Guérin, G. Malandrin et D. Vallat, Paris, Le Seuil, 1999a, 349 p.
- SERVET, Jean-Michel, (dir.), *Exclusion et liens financiers. Rapport du Centre Walras 1999-2000*, ouvrage collectif coordonné par J. Blanc, I. Guérin et D. Vallat, Paris, Economica, 1999b, 439 p.
- SERVET, Jean-Michel, « Entre protection et surexploitation : l'ambiguïté de la rémunération par avance en Inde », *Autrepart*, vol. XLIII, n° 3, 2007, p. 103-119.
- SERVET, Jean-Michel, *Le Grand Renversement. De la crise au renouveau solidaire*, Paris, Desclée de Brouwer, 2010, 264 p.
- SERVET, Jean-Michel, *La Vraie Révolution du microcrédit*, Paris, Odile Jacob, 2015a, 250 p.
- SERVET, Jean-Michel, « La finance et la monnaie comme un "commun" », *Institut Veblen pour les réformes économiques*, 2015b, 10 p. ; [en ligne], <http://www.veblen->

Guérin, Isabelle. 2018. « Pour une socioéconomie de la dette ». In *Pour une socioéconomie engagée : monnaie, finances et alternatives*, édité par Farinet (pseud.), Jérôme Blanc, Isabelle Guérin, Isabelle Hillenkamp, Solène Morvant-Roux, et Hadrien Saiag, 127-52. Paris: Classiques Garnier ((Bibliothèque de l'Economiste ; 19).

[institute.org/IMG/pdf/jm_servet_monnaie_et_finance_comme_un_commun.pdf](https://www.institute.org/IMG/pdf/jm_servet_monnaie_et_finance_comme_un_commun.pdf), consulté le 29 avril 2016.

- SERVET, Jean-Michel, *Le néolibéralisme à visage humain. Introduction critique à une nouvelle économie comportementale*, à paraître.
- SERVET, Jean-Michel, DUPUY, Claude, « Pratiques informelles d'épargne et de prêt : exemples sénégalais », *Économie et humanisme*, n° 294, mars-avril, 1987, p. 40-54.
- SERVET, Jean-Michel, GUÉRIN Isabelle, (dir.), *Exclusion et liens financiers. Rapport du Centre Walras 2002*, Paris, Economica, 2002, 528 p.
- SERVET, Jean-Michel, SAIAG Hadrien, « Household Over-indebtedness in Northern and Southern Countries : a Macro-Perspective », in : I. GUÉRIN, S. MORVANT-ROUX et M. VILLARREAL, (dir.), *Microfinance, Debt and Over-indebtedness. Juggling with Money*, Londres, Routledge, 2013, p. 24-45.
- SERVET, Jean-Michel, VALLAT, David, (dir.), *Exclusion et liens financiers. Rapport du Centre Walras 1997*, Paris, Association d'économie financière (AEF) et Monchrestien, 1998, 287 p.
- SERVET, Jean-Michel, VALLAT, David, *Exclusion et liens financiers. Rapport du Centre Walras 2001*, Paris, Economica, 2001, 439 p.
- SHIPTON, Parker McDonald, *The Nature of Entrustment. Intimacy, Exchange and the Sacred in Africa*, New Haven (Conn.), Yale University Press, 2007, xviii-281 p.
- SHIPTON, Parker McDonald, *Mortgaging the Ancestors. Ideologies of Attachment in Africa*, New Haven (Conn.) et Londres, Yale University Press, 2009, xix-327 p.
- SHIPTON, Parker McDonald, *Credit between Cultures. Farmers, Financiers and Misunderstandings in Africa*, New Haven (Conn.) et Londres, Yale University Press, 2010, xxvii-335 p.
- THÉRET, Bruno, « De la dualité des dettes et de la monnaie dans les sociétés salariales », in : M. AGLIETTA et A. ORLÉAN, (dir.), *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob, 1998, p. 253-287.
- THÉRET, Bruno, (dir.) *La monnaie dévoilée par ses crises, vol. I : Crises monétaires d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), 2007, 510 p.
- VALLAT, David, *Exclusion et liens financiers de proximité (financement de micro-activités)*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Lyon 2, 1999, 525 p.